

BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 juillet 2026, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 1^{er} juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Corine WOLFF, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 23 représentants 28 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 28 représentants 38 voix

Délibération n° BS-2026/08

Objet : Projets de coopération LEADER

LISTE DES PRESENTS :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BLOTTIAUX Cédric
	BOURSIER Céline
	BREYTON Stéphanie
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	CHAVAND Christelle
GERIN Anne	CLOUZEAU Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONTAGNAT-TATAVIN Ylan
GUIGUE Gilbert	PISOT Anne
WOLFF Corine	TISSOT Wilfried
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
SAUVAGE Axel - Voiron	DESSEZ Dominique
	DOGLIONI Alexandre
	FOURNIER Aurélie
	GROLLIER Serge
	LANNOY Françoise
	LAVAL Sylvain
	7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BONNET Clément
	JALLOT Nicolas
	RABBE Louis-Marie
LISTE DES POUVOIRS ET DES EXCUSES :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	
VIAL Cédric donne pouvoir à WOLFF Corine	
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
DOLGOPYATOFF BURLET Céline donne pouvoir à GERIN Anne	
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
MANDROU Isabelle donne pouvoir à FOURNIER Aurélie	
5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
EYMERY Clémentine à CHAVAND Christelle	
6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
FAYARD Marion à FOURNIER Aurélie	

Votants (en voix) : 38
 Exprimés (en voix): 38
 Pour : 38
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Projets de coopération LEADER

CONTEXTE

Le Parc naturel régional de Chartreuse est en charge de la coordination du programme européen LEADER du vaste territoire « Entre Lacs et Montagnes » sur la période 2023-2027.

La coopération est une des plus-values de LEADER qui concrétise les fondamentaux de participation, d'échanges public-privé, de co-construction et d'innovation propres à LEADER. 2 projets de coopérations pourraient être concrétisés dans les mois à venir.

DESCRIPTIF DES PROJETS

1- PROJET DE FILM « AGRICULTRICES DANS LES TERRITOIRES DE PARCS PREALPINS »

Objectifs

- Faire écho à l'année internationale des agricultrices (FAO - 2026) en réalisant un film qui ait une fonction de support pour favoriser les échanges et le débat avec le grand public ;
- Questionner le métier d'agricultrice en donnant la parole à différentes générations ;
- Sortir des préjugés / clichés, valoriser le statut et la place des femmes dans le milieu agricole ;
- Engager des échanges entre agricultrices, créer une dynamique collective ...

Actions et livrables

Au-delà de la création du film, il s'agira de créer des temps de rencontres entre agricultrices ou/et des ateliers propices au débat, avec captation des échanges par la caméra. Dans l'idéal, le projet aboutira à la création des livrables suivants :

- Un film de 52' pour les projections en salle de cinéma
- Un film de 26' pour les projections en classe ou en « petits groupes »
- Des capsules de 2-3' destinées aux réseaux sociaux

Partenaires et GAL (= Territoires LEADER) pressentis :

Portage du projet par les Parcs naturels régionaux suivants :

- Parc de Chartreuse (GAL AURA Entre Lacs et Montagnes)
- Parc du Massif des Bauges (GAL AURA Entre Lacs et Montagnes)
- Parc du Vercors (GL AURA Terre de Dauphiné)

Calendrier :

- Lancement d'une consultation pour la réalisation du film et dépôt de la demande d'aide LEADER : septembre / octobre 2026.
- Fin du tournage : décembre 2027 - Fin de l'opération : Avril 2028

Budget prévisionnel :

L'ensemble du coût l'action est estimé entre 50.000 € HT et 60.000 € HT (montant de dépenses à partager entre les 3 Parcs naturels régionaux).

Le taux d'aide public est de 100% sur les dépenses HT, dont :

- 80% de subvention Européenne LEADER
- 20% à solliciter auprès d'autres financeurs publics. Sont aujourd'hui pressentis : les départements et la MSA

2- PROJET "POUR UNE APPROPRIATION CITOYENNE DES ENJEUX INDIVIDUELS ET COLLECTIFS LIÉS A LA TRANSITION

Objectifs :

- Ouvrir un espace de dialogue et de co-construction autour de la transition énergétique ;
- Comprendre de quelle manière les habitants du territoire appréhendent ses enjeux (ce que ça veut dire concrètement, comment la transition énergétique s'articule avec leurs préoccupations);

- Sortir des logiques habituelles de sensibilisation, de pédagogie, et de "porter-à-connaissance" pour aller chercher la parole des habitants
- Favoriser l'intérêt, l'appropriation et le pouvoir d'agir par rapport à ces questions

Actions et livrables :

L'idée est de mener deux démarches parallèles, en Chartreuse et en Bretagne :

- Questionner les habitants, par différentes méthodes dites "d'aller vers" (solliciter des centres sociaux, des associations sportives, des écoles, mettre en place des actions lors d'événements, de marchés, etc) sur leur appréhension des enjeux liés à la transition énergétique et comment ceux-ci s'articulent avec leur quotidien. Ce travail serait réalisé en interne et/ou via une prestation.
- A partir de la matière récoltée, mettre en place une restitution sous forme de spectacle, soit via une résidence artistique classique (des artistes viennent sur place, se nourrissent de cette matière et créent un spectacle), soit via un metteur en scène professionnel qui encadrerait une troupe d'amateurs, habitants des territoires et volontaires. Il s'agirait d'un spectacle unique qui regrouperait les enseignements de Bretagne et de Chartreuse.
- Clôturer le projet par une mini-tournée du spectacle, en Bretagne et en Chartreuse.

Les méthodes utilisées par les deux territoires (Chartreuse et Bretagne) pour questionner les habitants seraient différentes. L'idée est de mobiliser autour de ces questions, et d'en tirer des enseignements en croisant ce qui a fonctionné ou pas dans chaque approche.

Partenaires et GAL (= Territoires LEADER) pressentis :

- Parc de Chartreuse (GAL AURA Entre Lacs et Montagnes)
- CC Coeur de Savoie (GAL AURA Entre Lacs et Montagnes)
- ALEC de St Brieuc (GAL Lamballe Terre et Mer)

Calendrier : Automne 2026 - Début d'année 2028

Budget prévisionnel : 37 500 € HT pour le territoire global du GAL Entre Lacs et Montagnes, c'est-à-dire pour le PNR de Chartreuse et la CC Coeur de Savoie si elle s'engage dans le projet.

Le taux d'aide public est de 100% sur les dépenses HT, dont :

- 80% de subvention Européenne LEADER
- 20% à solliciter auprès du Département de la Savoie (au titre de la ligne dédiée LEADER)

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***D'approuver le portage de ces deux projets de coopération par le Parc de Chartreuse,***
- ***D'autoriser la Présidente à solliciter une subvention européenne et les contreparties nationales, publiques comme privées, permettant d'obtenir un financement des opérations,***
- ***De signer tout document se rapportant à la présente décision et aux présents projets.***

Ainsi fait et délibéré le 8 juillet 2026,
Pour copie conforme, La Présidente

Publiée le 09/07/2026

